

Franceville/Education/Coopération Gabon-Japon...

Les encadreurs pédagogiques édifiés sur le calcul rapide, selon le modèle japonais



Photo : Nadège Ontounou

La méthode de calcul japonaise est appuyée par un matériel adéquat. Tout en musique.



Photo : Nadège Ontounou

Le volontaire japonais Ota et son homologue gabonaise, Jocelyne Nadia Nyngone, ont présenté aux participants leur expertise sur le calcul rapide.



Photo : Nadège Ontounou

Les travaux ont été ouverts par le chef de la circonscription du Haut-Ogooué sud, Jean Brice Kounga (debout derrière la table).



Photo : Nadège Ontounou

Les encadreurs pédagogiques pendant la formation.

N.O.  
Franceville/Gabon

DANS le cadre du renforcement de leurs capacités, les encadreurs pédagogiques (conseillers et inspecteurs pédagogiques) et les formateurs de la direction d'Académie provinciale (DAP) du Haut-Ogooué, ont bénéficié, du 23 au 24 mai 2019, à Franceville, d'un atelier de formation sur le calcul ra-

pide, selon le modèle japonais. Un stage initié par le ministère de l'Éducation nationale, par l'entremise de la direction de l'Enseignement primaire, en partenariat avec l'Agence internationale de coopération japonaise (Jica). Cette formation était animée par le volontaire nippon Ota Takashi et son homologue gabonaise Jocelyne Nadia Nyngone. Les travaux ont été lancés par le chef de la circonscription scolaire

du Haut-Ogooué sud, Jean-Brice Kounga. Sous le regard du coordonnateur de la Jica, Itho Yaichi, et du chef de service des programmes à la direction de l'Enseignement primaire du ministère de l'Éducation nationale, Elisabeth Guitsiemouga. L'objectif assigné à cet apprentissage, a-t-on indiqué, était d'amener les apprenants à calculer rapidement et à donner des réponses justes. "Le constat est que le calcul au Gabon se fait len-

tement, mais nous voulons amener les élèves à calculer plus rapidement", a précisé Jocelyne Nadia Nyngone. Aussi, le cours était-il axé, le premier jour, sur la multiplication et l'addition. Le modèle japonais a la particularité de faire en sorte que les deux opérations se font sans les signes (x ou +). En outre, le temps est chronométré entre une et trois minutes. Le tout appuyé par un matériel assez riche. L'autre particularité, c'est

que l'apprentissage se fait en chantant. Ce qui donne un air de jeu chez l'apprenant dont la mémorisation est ainsi mise en valeur. Le dernier jour de cours était consacré à la soustraction. Les encadreurs pédagogiques devront, par la suite, assurer le relais auprès des chargés de cours du primaire dès la rentrée scolaire prochaine. A l'issue du stage, les encadreurs se sont dit enrichis : "Les difficultés de calcul chez

nos apprenants, c'est une réalité. Si une telle méthode peut amener les élèves à calculer plus rapidement, c'est un gain pour notre système éducatif. Nous remercions les volontaires japonais qui nous ont apporté cette connaissance en plus. Nous allons, à notre tour, former les enseignants à cette méthode, en vue de maximiser la réussite scolaire dans notre pays", a dit Hyppolite Ossouhat.

... Enquête sur la pêche et l'aquaculture...

Une actualisation s'impose pour une meilleure connaissance de la filière



Photo : Guy MADJOUPA S

Les enquêteurs ont été reçus par la secrétaire générale de province, Nicole Nouhando...



Photo : Guy MADJOUPA S

... avant de se rendre...



Photo : Guy MADJOUPA S

... sur le terrain.

G.M.S.  
Franceville/Gabon

DEMARREE 72 heures plus tôt sur l'ensemble du territoire national, c'est finalement le 22 mai dernier qu'a été lancée à Franceville, l'enquête cadre et socio-économique dans les pêcheries du

Gabon. Un décalage dû, a-t-on indiqué, à des raisons logistiques. Les techniciens de la direction générale du ministère de la Pêche, chargée de piloter la campagne, n'ayant pu effectuer à temps le déplacement du sud-est du pays, en raison du dernier accident survenu sur la voie ferrée. C'est seulement le 22 mai 2019 en début

d'après-midi qu'ils ont rallié le chef-lieu de la province du Haut-Ogooué. En plus des agents du ministère de la Pêche et de la Mer, les agents de la direction provinciale de la Pêche et de l'aquaculture du Haut-Ogooué, les éléments de la direction générale de la Statistique, ceux de l'Institut de recherche agronomique et forestière (Iraf), et aussi ceux de la so-

ciété civile, ont été associés à l'opération. A Franceville, la visite de courtoisie à la secrétaire générale de province, Nicole Nouhando, a été la première action entreprise peu après leur arrivée. Ensuite, les enquêteurs se sont déployés sur le terrain, en commençant par la route qui mène vers la ville de Moanda. Pendant près de deux semaines,

cette équipe mixte va ainsi se mouvoir sur l'ensemble de la province, département par département, route après route, pour pouvoir couvrir le maximum des acteurs du secteur pêche et aquaculture. Selon le superviseur de la double enquête dans le Haut-Ogooué, Christian Okouyi, "il est question de collecter le plus grand nombre de données pour

permettre d'avoir une bonne photographie de l'activité dans la province." D'après la dernière enquête menée en 2008, le Haut-Ogooué comptait quelque cinq cents opérateurs dans le secteur de la pêche. Plus d'une dizaine d'années après, l'actualisation des données s'impose donc, afin d'avoir une meilleure connaissance du secteur.

... et Justice

Le tribunal administratif présente ses missions au maire

N.O.  
Franceville/Gabon

CREE en 2014, le tribunal administratif qui a pour mission le contrôle de l'action des collectivités territoriales et des autorités déconcentrées, a débuté ses activités en octobre 2018. Présidé par Albin Mombe, son siège

se trouve à Franceville chef-lieu de la province du Haut-Ogooué. C'est dans cet ordre d'idées que son président, Albin Mombe, accompagné du Commissaire à la loi près ledit tribunal, Ulla Bilogue, a été reçu en audience, dernièrement, à l'Hôtel de ville, par le maire central de Franceville, Joachim Lekogho, qu'assistait son premier adjoint, Norbert Mouyabi.

Occasion pour les magistrats de prendre attache avec la nouvelle équipe dirigeante de la mairie et lui présenter la juridiction dont ils ont la charge, ainsi que leurs missions auprès des présidents des Conseils locaux, du préfet et du gouverneur de la province. "Notre mission est le contrôle de l'action du maire et du département. Nous contrôlons également

l'action du préfet et du gouverneur", a expliqué Albin Mombe. Des missions qui s'élargissent au contentieux électoral, en période d'élection. Le siège du tribunal et le parquet (ministère public) composent le tribunal administratif de Franceville. Les deux services qui le constituent, le greffe et le secrétariat du parquet, sont animés par six magistrats et quatre



Photo : Nadège Ontounou

Les magistrats du tribunal administratif (g) échangeant avec le maire Joachim Lekogho et son premier adjoint.

greffiers. Ils sont assistés au quotidien par des agents de la sécurité pénitentiaire qui assurent la sécurisation du bâtiment et du personnel. Le tribunal administratif ar-

rive à point nommé, dans la mesure où la mise en place du Fonds d'investissement départemental (Fid) constitue l'élément d'appui du développement territorial.